



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°22-120

Séance du 16 décembre 2022

Date de convocation : 12/12/2022 L'an 2022, le 16 décembre 2022 à 14h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 11/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 16/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY ; Mme QUINTON ; M.
BRUN ; Mme DARIES ; Mme CABANNE ; M. PIERRE ; M.
MUSSARD ; M. FLEISCH ; Mme BECARD et Mme MAUDUIT.

Avaient donné pouvoir : M. le MAIRE à Mme MOUSSOUNI ; Mme LE CORRE à Mme
BECARD ; M. OREAL à M. MUSSARD ; Mme LEVAVASSEUR à M.
FLEISCH et Mme SERRA à M. BRUN.

Était absente excusée : Mme BLET.

Tome 1 - N°22-120 - OBJET : Attribution des marchés relatifs à la réalisation de prestations de psychomotricité et d'ergothérapie en EHPAD.

Les marchés relatifs aux prestations de psychomotricité et d'ergothérapie en EHPAD attribués au groupement RIBADOUX/BRAULT au titre du lot 1 « Psychomotricité spécifique PASA » et à Mme GRAIN Gaëlle au titre du lot 2 « Ergothérapie spécifique PASA » sont arrivés à échéance le 11 juin 2022.

Dans le cadre du renouvellement de ces marchés, un appel d'offres ouvert passé en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique, a été publié sur les organes de publicité suivants : JOUE, BOAMP et achatpublic.com.

La date et l'heure limites de réception des offres étaient fixées au 13 septembre 2022 à 12h30.

Deux sociétés ont soumissionné :

Lot n° 1 Psychomotricité spécifique PASA : Groupement RIBADOUX/BRAULT

Lot n° 2 Ergothérapie spécifique PASA : GRAIN Gaëlle

La Commission d'Appel d'Offres du 16 décembre 2022 a attribué les marchés aux sociétés ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1 - Le prix : 50 %

2 - La valeur technique : 50 %

Le résultat de l'appel d'offres est le suivant :

Désignation du marché	Titulaire désigné par la CAO
Réalisation de prestations de psychomotricité et d'ergothérapie en EHPAD	
Lot n° 1 Psychomotricité spécifique PASA Lot n° 2 Ergothérapie spécifique PASA	Groupement RIBADOUX/BRAULT Infructueux

La durée initiale de l'accord-cadre à bons de commande est de 1 an à compter de sa date de notification, reconductible tacitement 3 fois une année.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer le marché avec la société adjudicatrice du lot n°1.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent Madame la Vice-Présidente à signer l'accord-cadre avec la société adjudicatrice du lot n°1. Les membres présents signent la délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI